

amoureux de Montricoux, apéritif d au revoir.
l'éternel passionné du métier Bon vent, Didier, pour la suite !

MONCLAR-DE-QUERCY

Pétanque : championnat départemental féminin

Dimanche 26 septembre, au boulodrome de Monclar-de-Quercy, aura lieu une journée de championnat départemental féminin. La compétition se disputera par équipes en



deuxième et troisième divisions. Ainsi, 12 équipes seront en lice le matin et 20 équipes évolueront l'après-midi. Cette journée sportive permettra de rassembler sur le terrain local plus de 100 passionnées de pétanque qui s'illustreront dans diverses formules de jeu : tête à tête, doublettes et triplettes. Ce grand moment sportif placera l'association La Pétanque monclaraise, organisatrice, au centre de cet échiquier départemental où de nombreux clubs viendront se retrouver pour partager les valeurs de ce jeu devenu légendaire dans le Grand Sud. Pour de plus amples renseignements concernant cette rencontre, téléphoner à Jean Ducos, président, au 06 85 74 78 01.

tenu le 6 juillet dernier, avait obtenu gain de cause au terme d'un délibéré ayant duré tout l'été. Pour justifier sa décision, le président Emmanuel Abentin avait précisé à l'énoncé de son délibéré de fins des poursuites que « l'on ne pouvait pas contrôler

MOUILLAC

Le maire de Mouillac, au nom de sa municipalité, avait sollicité le conseil technique et l'aide de l'Apicq (Association pour la promotion de l'identité des causses du Quercy) pour ériger à côté de sa mairie un muret en pierre sèche dans le plus style de ce territoire des causses du Quercy. Ce chantier citoyen s'est déroulé dans les meilleures conditions grâce aux nombreuses bonnes volontés. Si au pied du mur, un bon tiers de l'effectif de bâtisseurs était composé de Mouillacoises et de Mouillacois, les deux autres tiers étaient généreusement étoffés de voisins ou de citadins de tous âges et de toutes compétences en matière de savoir-faire bâtisseurs. Certains étaient même

parquet de Montauban qui a décidé de faire appel de cette décision. Rappelons que la vice-procureure Anne Gaullier – magistrat du ministère public lors de ce procès – avait requis 30 000,00 € d'amende dont 15 000 € avec sursis à titre personnel contre la châtelaine, et

Le parquet
« Nous constatons la consommation d'ouvrage public, ce qui est une infraction pénale », a déclaré Laurent C... pour expliquer la décision du château e...

Bravo, ils ont fait



Un muret monté à l'huile de coude.../Photo DDM, J. ...
venus des lointaines plaines alluvionnaires de Garonne ou d'Aveyron pour casser et assembler les pierres du Quercy pour embellir ce patrimoine municipal. Ce chantier communal n'aurait pu être accompli sans la contribution de nombreux Mouillacois et de bénévoles du territoire qui ont permis de réaliser ce projet. Sans leur aide, ce projet n'aurait pas pu être réalisé.